



LYCÉENS EN DANGER À AUCH !

NON À LA SUPPRESSION DU POSTE D'INFIRMIÈRE DES LYCÉES PARDAILHAN ET LE GARROS

Lors du groupe de travail au rectorat du 30 janvier 2025, a été annoncée la suppression du poste d'infirmière commun aux lycées Pardailhan et Le Garros pour un redéploiement en vue de l'ouverture du lycée d'Auterive prévue à la rentrée 2025.

A ce jour les lycées Pardailhan et Le Garros se partagent 3 postes d'infirmières et c'est déjà trop peu !

Ces 2 lycées généraux, technologiques et professionnels accueillent près de 2100 élèves, dont 600 élèves internes environ, avec 2 Ulis Pro, une 3e prépa-métiers, la MLDS.

La présence de ces professionnels de santé chaque jour dans ces lycées, cela signifie quoi concrètement ?

- **UNE PRÉSENCE INDISPENSABLE POUR ASSURER LE SUIVI DE LA SANTÉ DES ÉLÈVES** avec environ 5000 consultations d'élèves par an, 200 dépistages infirmiers pour la voie professionnelle dans la cadre de visite médicale d'aptitude des mineurs aux travaux dangereux, l'accompagnement des élèves bénéficiant de protocoles particuliers : 121 PAI / pathologies chroniques et 137 PPS / notification MDPH, la délivrance de traitements pluriquotidiens pour cette année scolaire
- **UNE PRÉSENCE INDISPENSABLE POUR CONTRIBUER À LA PROTECTION DE L'ENFANCE** avec en moyenne une dizaine de signalements au procureur par an
- **UNE PRÉSENCE INDISPENSABLE POUR AGIR ET PRENDRE EN CHARGE LES SITUATIONS URGENTES AVEC** 30 recours au SAMU, plusieurs gestions des crises suicidaires, 20 recours à la contraception d'urgence en moyenne par an
- **UNE PRÉSENCE INDISPENSABLE POUR INTÉGRER LA DIMENSION "SANTÉ" À LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET AU BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES** grâce au maillage avec les autres professionnels avec la participation aux instances internes (cellule de veille, équipes et commissions éducatives, ESS) et liens externes (CMP, maison des ados, sages-femmes, CJC, centre de dépistage, médecins généralistes et spécialistes, orthophonistes, CMPP...)
- **UNE PRÉSENCE INDISPENSABLE POUR LA PRÉVENTION ET L'ÉDUCATION À LA SANTÉ** avec participation et co-ordination du CESCE, une trentaine d'élèves formés au PSC1 et secourisme, participation au dispositif PHARE : plan de prévention du harcèlement et du cyberharcèlement

Incompréhensible ! La santé mentale est la "Grande cause nationale 2025" et l'état des lieux est alarmant (santé publique France) :

- 15% des lycéens présentent un risque important de dépression
- 31% des filles et 17% des garçons déclarent avoir eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois
- Près d'un lycéen sur dix a déclaré avoir fait une tentative de suicide au cours de sa vie

Dans un département rural connu pour sa désertification médicale, les infirmières scolaires sont en 1ère ligne. A ce jour, l'infirmerie est d'ailleurs le seul lieu ouvert quotidiennement où les élèves peuvent se confier-quel que soit le motif - à un professionnel de santé qualifié et ce dans le cadre du secret professionnel.

La suppression d'un poste d'infirmière scolaire en vue d'un redéploiement est incompatible avec l'intérêt **des élèves**, des familles et des équipes d'établissement.

Seules des créations de postes peuvent répondre aux besoins croissants des élèves !

Nous revendiquons le maintien du poste d'infirmier des lycées d'AUCH !